

# RECAPITULATIF DES DISPOSITIFS DE BOURSES POUR SEJOURS D'ETUDES A L'ETRANGER 2023/2024

Bourse	Etudiants concernés	Délai	Durée du séjour	Lieu du séjour	Montant	Cumul	Documents à fournir
<b>Région Grand Est</b>	L3, M1 et M2	Inscription sur le site Grand Est <b>impérativement avant le début du séjour</b> , sous peine de rejet de la demande	<b>Minimum 16 semaines</b>	<b>Monde entier</b> sauf Dom-Tom, Andorre et Monaco	Forfait de 500 € + 200 € si boursier sur critères sociaux + 100 € si séjour dans un pays frontalier de la région Grand Est	cumulable	Voir toutes les informations sur le site Grand Est) <a href="https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/">https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/</a>
<b>Erasmus + études</b>	L1, L2, L3, M1 et M2	Avant le départ en séjour d'études	<b>Minimum 2 mois (de date à date)</b>	Europe Cf. pays éligibles	Variable Selon groupes de pays	cumulable <i>(N.B. : maximum 24 mois en école d'ingénieurs)</i>	<b>Via SRI</b> - Formulaire transmis par le SRI
<b>Bourse d'aide à la mobilité internationale (AMI)</b>	Boursiers sur critères sociaux	Une session de jury par semestre	<b>Minimum 8 semaines</b>	<b>Monde entier, mais priorité hors Europe et si fonds encore disponibles, priorité</b> pays où le coût de la vie est très cher, comme les <b>pays nordiques</b>	Forfait de 400 €/mois (minimum 2 mois accordés <b>si attribution de bourse</b> )	cumulable	<b>Via SRI</b> - RIB - notification de bourse CROUS (boursiers sur critères sociaux)
<b>Bourses Mobilitwin</b>	L3, M1 et M2	Avril (jury en juin)	<b>Minimum 3 mois</b>	BOSTON DRESDEN LEICESTER RAMAT-GAN STUTTART	2000 € 1000 € 1000 € 1500 € 1000 €	cumulable	<b>Via SRI</b> - Formulaire transmis par le SRI, après confirmation du dispositif de bourse chaque année civile par le Conseil Municipal (février / mars)
<b>Bourse Arfitec</b>	Etudiants français	30/09 pour les départs au 1 <sup>er</sup> semestre  01/03 pour les départs au 2 <sup>e</sup> semestre	<b>Minimum un semestre</b>	Argentine Cf. universités éligibles	Forfait de 1000 € <b>N.B. Dispositif de bourse très sélectif</b>	cumulable	<b>Via SRI</b> - Formulaire transmis par le SRI
<b>Bourse Brafitec</b>	Etudiants français	30/09 pour les départs au 1 <sup>er</sup> semestre  01/03 pour les départs au 2 <sup>e</sup> semestre	<b>Minimum un semestre</b>	Brésil Cf. universités éligibles	Forfait de 1000 € <b>N.B. Dispositif de bourse très sélectif</b>	cumulable	<b>Via SRI</b> - Formulaire transmis par le SRI
<b>Bourse de l'Université franco-allemande</b>	Etudiants inscrits en double diplôme en Allemagne	30/09 pour l'année universitaire en cours	<b>Cf. convention de double diplôme</b>	TU Dresden - génie civil KIT Karlsruhe - topographie	Forfait de 300€/mois	cumulable	<b>Via SRI</b> - Inscription en ligne - Instructions transmises par le SRI

**ATTENTION !** L'attribution des bourses n'est pas automatique ! Le fait que vous soyez éligible à un dispositif de bourse ne veut pas forcément dire que vous en soyez bénéficiaire. Par ailleurs, les bourses ne sont pas censées couvrir tous vos frais, mais le surplus engendré par votre séjour à l'étranger.

**N.B.** Les bourses Erasmus, AMI, Arfitec et Brafitec sont gérées à l'INSA et leurs attributions sont soumises à des jurys. L'INSA reçoit une enveloppe par année universitaire (bourses Erasmus) et une par année civile (bourses AMI). Les fonds étant limités, les étudiants peuvent recevoir une bourse partielle.

Les bourses Arfitec et Brafitec sont très sélectives. Un jury de sélection est organisé pour chaque dispositif de bourse. L'INSA Strasbourg reçoit 1-2 aides par année civile pour chacun de ces dispositifs.

Pour constituer les dossiers et pour toute question complémentaire, merci de contacter **Diana SIGNOLET** ([diana.signolet@insa-strasbourg.fr](mailto:diana.signolet@insa-strasbourg.fr))